



Atelier – Comment aller plus loin dans ma démarche territoriale de transition écologique ? L'expérience de Plaine Commune

Défi climat – 21 janvier 2022

**plaine
commune**

GRAND PARIS

Sommaire

1. Introduction – Ademe
2. Plaine Commune: portrait du territoire et d'une politique d'écologie populaire
3. La dynamique du Plan climat air énergie territorial (PCAET)
4. Label Cit'ergie/Territoire engagé transition écologique: une feuille de route pour guider l'action

Sommaire

1. Introduction – Ademe
2. Plaine Commune: portrait du territoire et d'une politique d'écologie populaire
3. La dynamique du Plan climat air énergie territorial (PCAET)
4. Label Cit'ergie/Territoire engagé transition écologique: une feuille de route pour guider l'action

Sommaire

1. Introduction – Ademe
2. Plaine Commune: portrait du territoire et d'une politique d'écologie populaire
3. La dynamique du Plan climat air énergie territorial (PCAET)
4. Label Cit'ergie/Territoire engagé transition écologique: une feuille de route pour guider l'action



Un territoire urbain dense et populaire aux portes de Paris

- 9 villes, 441 000 habitants
- Un territoire jeune et populaire
- Une terre d'accueil pour 134 nationalités
- La mutation spectaculaire du profil économique du territoire,
- 48% de logements sociaux
- 43 000 étudiants (Universités Paris 13, Paris 8, Supmeca, école de cinéma, IUT...) et 40 000 entreprises
- Proximité de Paris, métro, RER, tram, 7 nouvelles gares du Grand Paris Express
- Un fort dynamisme urbain (JOP, ZAC, NPNRU...). +2900 logements/an
- De forts niveaux d'exposition aux nuisances (bruit, poussière, pollution atmosphérique...)
- Un accès inégal aux espaces de nature
- Le premier réseau de chaleur et de froid d'Ile-de-France

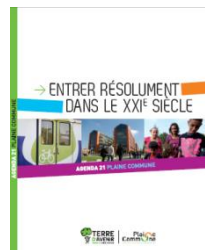




Une politique d'écologie urbaine populaire fortement ancrée sur le territoire

PLAINE COMMUNE
S'ENGAGE
POUR LE CLIMAT

2008 Plan
communautaire pour
l'environnement



2012 Agenda 21 Terre
d'Avenir

Bilan à mi-
parcours du plan
climat

Février 2020 Plan
climat air énergie
territorial (PCAET)



2001 naissance de Plaine
Commune (communauté
d'agglomération)

2010-2011: concertation
de 7000 citoyens et
acteurs du territoire

Écoute des citoyens

2015 Résolution d'engagements
communs pour la sauvegarde du
climat et l'amélioration de la qualité
de vie à Plaine Commune

Novembre 2021



2010 Plan climat énergie
territorial

Septembre 2020
déclaration
d'urgence
climatique



GRAND PARIS

Plaine
Commune

Sommaire

1. Introduction – Ademe
2. Plaine Commune: portrait du territoire et d'une politique d'écologie populaire
3. La dynamique du Plan climat air énergie territorial (PCAET)
4. Label Cit'ergie/Territoire engagé transition écologique: une feuille de route pour guider l'action



Un PCAET guidé par 3 enjeux prioritaires, issus du diagnostic

1. **Des habitants vulnérables face aux dérèglements climatiques** : pollution de l'air, impacts des épisodes caniculaires, augmentation du prix de l'énergie, mauvaise isolation des logements, précarité énergétique.
2. **Un territoire peu résilient aux crises climatiques et énergétiques, car très dépendant des ressources extérieures** : denrées alimentaires, énergie, matériaux... : importance de développer les boucles locales de réemploi/valorisation de divers déchets, de production-consommation alimentaire et énergétique tout en valorisant les ressources du territoire, et en créant de l'activité et des emplois pour nos habitants.
3. **Un développement urbain rapide** : un dynamisme dont les impacts sont difficiles à maîtriser, mais qui représente une opportunité pour repenser nos modèles d'aménagement et de circulation des flux à l'échelle du territoire et impulser un véritable changement de paradigme.

Une ambition: lier les réponses à l'urgence climatique et sociale.



Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) 2020-2026

Un cadre stratégique pour renouveler et accélérer l'engagement du territoire dans la lutte contre le changement climatique.

AXE 1 : SOBRIETE ET JUSTICE SOCIALE. Une écologie au service des urgences climatiques et des urgences sociales.

AXE 2: RESILIENCE.
Un territoire qui se prépare et protège ses populations contre les impacts du changement climatique

AXE 3: AIR ET SANTE ENVIRONNEMENTALE. Un territoire qui protège ses populations contre la pollution de l'air

AXE 4 : TRANSITION ENERGETIQUE ET ECONOMIE CIRCULAIRE

Un territoire qui valorise ses ressources, favorise la création d'emplois et d'activités économiques

AXE 5 : TRANSITION COLLABORATIVE ET PARTAGEE.

Un territoire qui innove et construit collectivement un nouveau modèle.

Objectifs: -75% d'émissions de GES en 2050, 40% d'économies d'énergie, 30% d'ENRR locales, une qualité de l'air sous les seuils nationaux en 2026...



64 actions portées par l'ensemble des services et déclinées par des outils concrets

- Métabolisme urbain: réemploi des matériaux du BTP à grande échelle
- 126 fontaines installées dans l'espace public en 2026
- Résorption des passoires thermiques via de vastes opérations de renouvellement urbain
- Accompagnement des copropriétés pour la rénovation thermique avec l'ALEC
- Classement du réseau de chaleur
- Déclinaison des ambitions dans les projets d'aménagement grâce au Référentiel d'aménagement soutenable
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine
- Schéma directeur d'aménagement lumière
- Plan de rafraichissement urbain : 7M€ pour la végétalisation sur la durée du mandat
- Création d'un service d'autopartage et de conseil en mobilité pour accompagner les ménages vulnérables dans la mise en œuvre de la Zone à faibles émissions (ZFE)
- Développement des voies et infrastructures cyclables (7M€)
- Fabriques d'avenirs: soutien aux acteurs citoyens et associatifs de la transition
- Un plan alimentaire territorial et une politique d'agriculture urbaine...



Des outils pour mobiliser

- En interne: Atelier des villes en transition, Groupe action climat, formations destinées aux agents, outils, création de postes dédiés au sein des pôles dans la nouvelle organisation des services, analyse climat du budget, projet de baromètre climat...
- Avec les partenaires du secteur privé: Résolution d'engagements pour le climat, démonstrateur industriel pour la ville durable Rêve de scènes urbaines (170 entreprises soumettant des innovations pour une ville sobre en carbone et résiliente), chartes entreprise-territoire...
- Avec les acteurs de l'aménagement et de l'habitat: Convention qualité construction neuve, Référentiel d'aménagement soutenable décliné en chartes, conventions bilatérales de performance énergétique avec les bailleurs...
- Avec les acteurs de la société civile: appels à projet, prise de participation dans les SCIC, subvention et accompagnement (Agence locale de l'énergie et du climat - ALEC)...
- Coopération étroite avec le Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique (SMIREC)

Sommaire

1. Introduction – Ademe
2. Plaine Commune: portrait du territoire et d'une politique d'écologie populaire
3. La dynamique du Plan climat air énergie territorial (PCAET)
4. Label Cit'ergie/Territoire engagé transition écologique: une feuille de route pour guider l'action



Une labellisation pour objectiver la politique territoriale climat-air-énergie

- L'ADEME propose aux collectivités une stratégie globale d'**amélioration continue** pour la transition écologique : le programme TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE.
- Il s'agit d'un accompagnement complet sur les démarches de transition écologique, destiné aux communes et aux EPCI. Ce **programme** est composé de **deux labels complémentaires** à 5 niveaux de performance :



Label CLIMAT - AIR - ÉNERGIE	Label ÉCONOMIE CIRCULAIRE
<p>Méthode</p> <ol style="list-style-type: none">1. référentiel2. conseiller3. évaluation4. audit5. labellisation	<p>Méthode</p> <ol style="list-style-type: none">1. référentiel2. évaluation3. audit4. labellisation
<p>anciennement Cit'ergie</p>	<p>anciennement ECi (Economie Circulaire)</p>
<p>Déclinaison française du label "european energy award" (EEA), label européen de référence en matière de transition énergétique des collectivités.</p>	

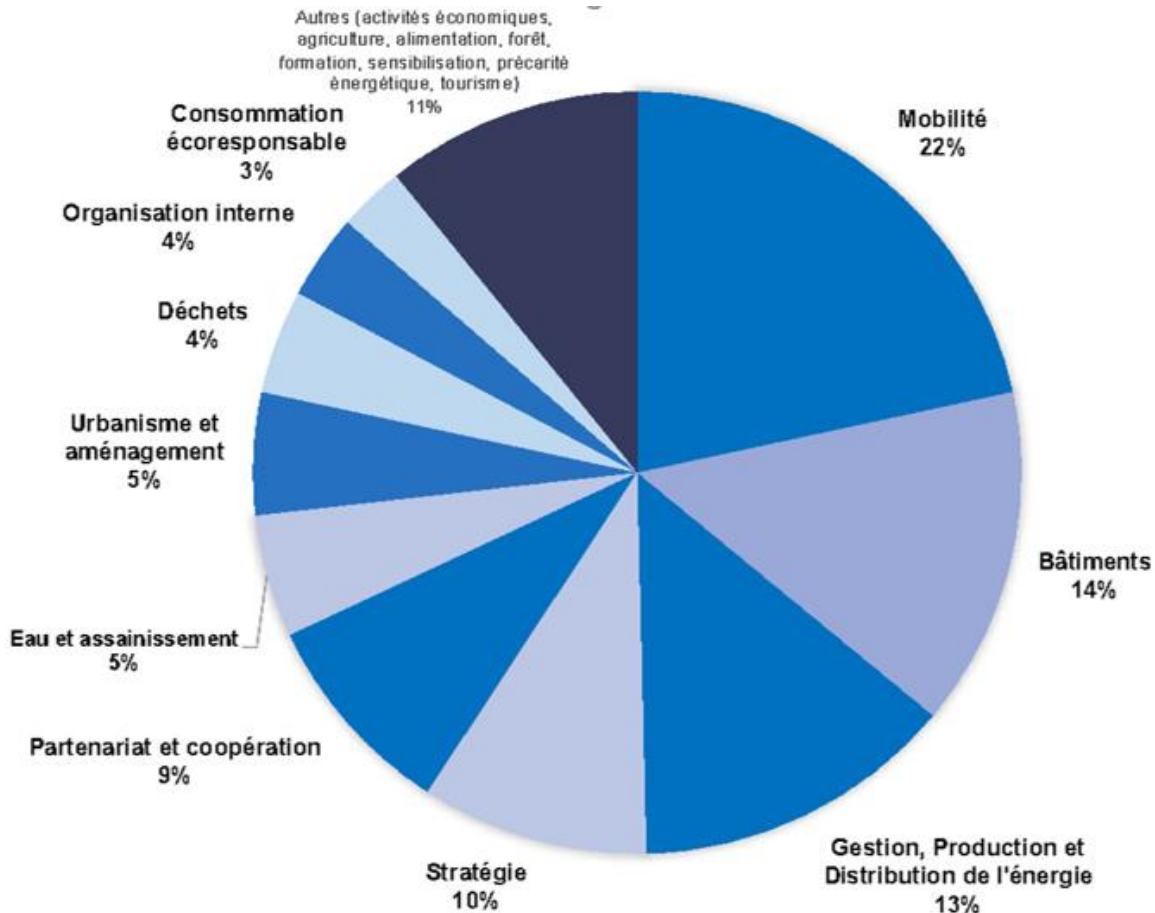




Label Climat-Air-Energie (CAE)

Un référentiel permettant de progresser

- 6 axes :
 1. Planification territoriale
 2. Patrimoine
 3. Approvisionnement eau, énergie, assainissement
 4. Mobilité
 5. Organisation interne
 6. Coopération, communication
- 19 sous-axes
- 61 actions :
 - ≈ 300 sous actions (base / mise en œuvre / effets)
 - ≈ 1800 tâches
- 65 indicateurs (obligatoires et facultatifs)
- Chaque action est évaluée sur une échelle de 2 à 16 points maximum, sur la base du potentiel de la collectivité (compétences et sphère d'influence)
- Maximum de 500 points.

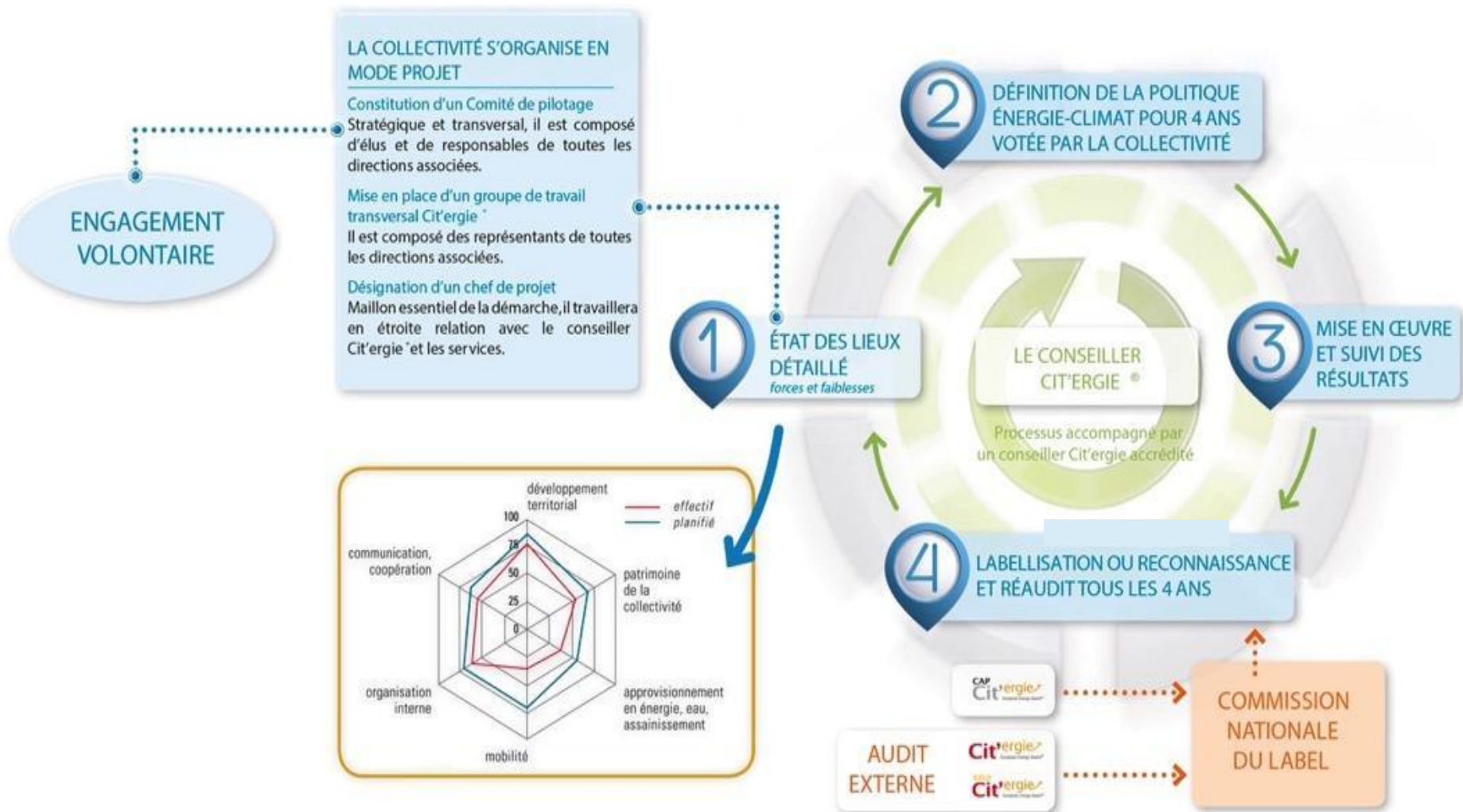




Label Climat-Air-Energie (CAE)

Une méthodologie en 4 étapes

- Un label pour mesurer, accompagner et accélérer l'ambition de la politique CAE du territoire.





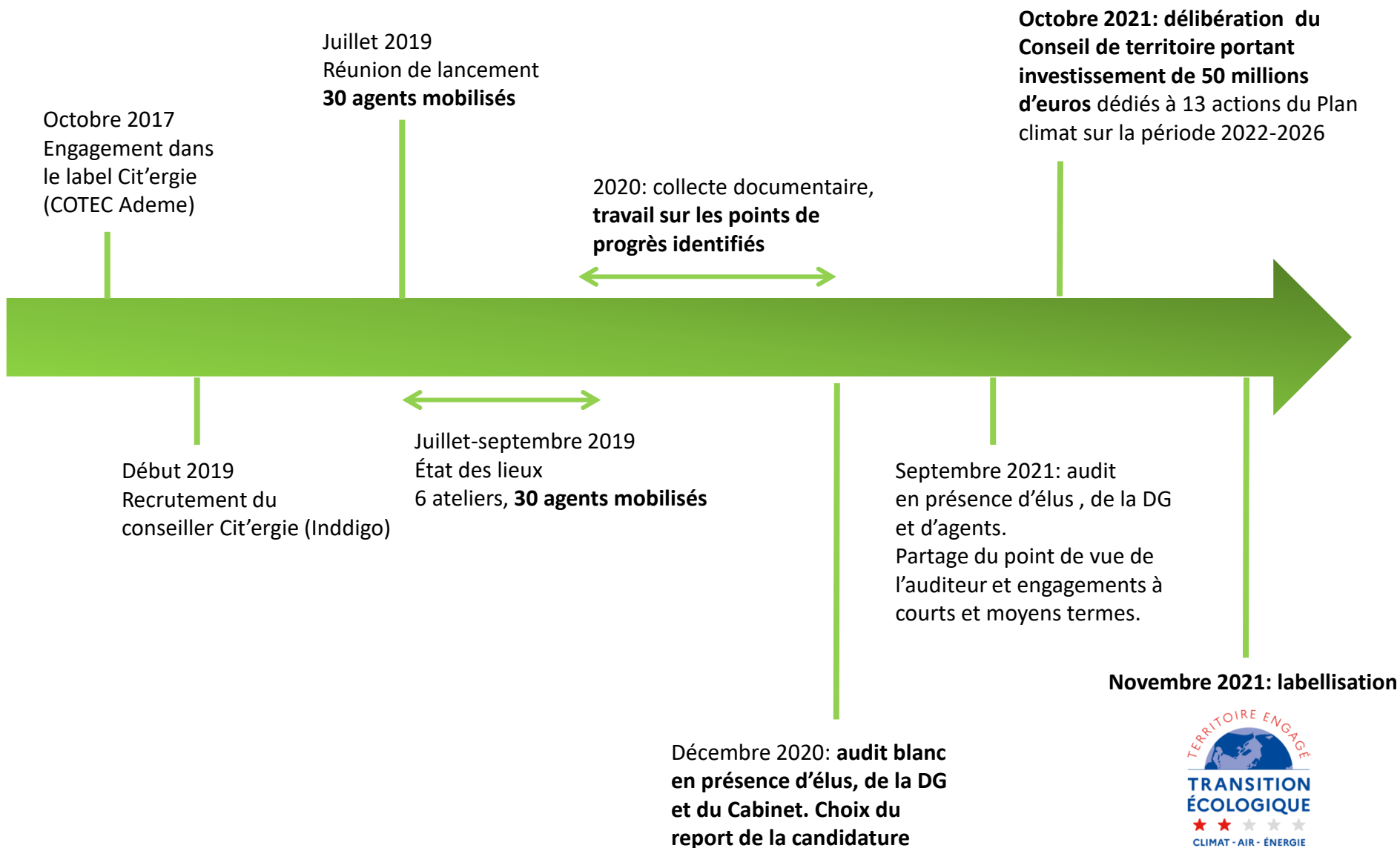
Label Climat-Air-Energie 5 niveaux de performance

 <p>TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ★ ★ ★ ★ ★ CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ★ ★ ★ ★ ★ CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ★ ★ ★ ★ ★ CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ★ ★ ★ ★ ★ CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>	 <p>TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ★ ★ ★ ★ ★ CLIMAT - AIR - ÉNERGIE</p>
En processus	35%	50%	65%	75%

Le label est attribué pour 4 ans.
Au-delà, la collectivité est réauditée pour
suivre les progrès réalisés et lui permettre de conserver sa distinction.



La mobilisation collective forte et continue des services et élus de Plaine Commune





La labellisation climat air énergie 2 étoiles avec 40 % du potentiel atteint

- Une démarche soutenue par l'ADEME dans le cadre d'un Contrat d'objectif territorial énergie-climat 2017-2020
- 12,5 % d'actions programmées avec l'engagement de progresser dans tous les domaines pour obtenir le label 3 étoiles (50%) en 2025.
- **Des recommandations concrètes pour passer des intentions aux actes: budget, moyens humains...**



- Une politique d'écologie urbaine du territoire ancienne et transversale.
- Des démarches pionnières portées par le territoire pour accompagner la mise en œuvre de la ZFE et élaborer le Plan Air, avec la mise en place d'un conseiller mobilité et du service d'autopartage.



- La très forte mobilisation des services et l'organisation interne.
- La coopération forte au cœur de la politique climat-air-énergie territoriale.



- Poursuivre les travaux engagés dans le domaine de la résilience territoriale
- Mieux définir le financement des actions du PCAET
- Réduire l'empreinte écologique de la commande publique
- Poursuivre et amplifier la coopération avec les acteurs locaux
- S'investir davantage dans la lutte contre la précarité énergétique avec l'appui de l'ALEC





Les atouts du label



Valoriser les efforts de la collectivité



Identifier ses points de progrès et prioriser



Donner un cadre pour l'action



Accélérer l'action, lever des freins, grâce au regard extérieur de la commission nationale du label et de l'auditeur



Clarifier les compétences et les leviers d'actions de la collectivité



Soutenir une démarche de progrès continu (visite de suivi tous les 4 ans)



Mesurer les progrès dans le temps, se comparer à d'autres collectivités



L'exemple de Plaine Commune: de nombreux progrès facilités par le processus de labellisation

- Elaboration d'un Tableau de bord du PCAET
- Actualisation du diagnostic du PCAET à partir des données de 2018, et déclinaison sectorielle afin de préciser les objectifs d'économie d'énergie et de réduction des émissions de GES pour chaque secteur
- Adoption le 19 octobre 2021, d'un budget pluriannuel d'investissement de **50 millions d'euros dédié à 13 actions du PCAET entre 2022 et 2026**
- Lancement d'un Bilan des émissions de gaz à effet de serre Patrimoine et compétences
- Projet de stratégie patrimoine et immobilière en 2022
- Création d'un poste de chargé de mission énergie auprès du DGS
- Lancement le 10 décembre 2021 du Comité stratégique de l'énergie, visant à renforcer la cohérence globale de cet enjeu dans les politiques territoriales
- Renforcement de la prise en compte des sujets climat-énergie dans le cadre de la nouvelle organisation des services



50 millions d'euros pour le climat: un impact direct de la labellisation

Suite au premier audit: délibération du conseil de territoire du 19 octobre 2021 portant des engagements budgétaires pour la mise en œuvre du programme d'actions du PCAET.

33 actions relevant du budget de fonctionnement:



- Maintien voire renforcement du budget de fonctionnement, des moyens humains dédiés à la mise en œuvre de l'action sur toute la durée du PCAET
- Formation continue des agents pour ancrer ces nouvelles méthodes et pratiques
- Renforcement des partenariats

8 études représentant un engagement financier d'un million d'euros (schéma directeur d'aménagement lumière, eau brute, logistique bas carbone, transition énergétique, PLPDMA...)



- Arbitrage budgétaire pluriannuel à l'issue des études
- Intégration des engagements financiers dans la révision à mi-parcours du PCAET (2023)

13 actions portées en propre par Plaine Commune mobilisant des dépenses d'investissement dans 5 domaines prioritaires : efficacité énergétique / adaptation au changement climatique / mobilité bas carbone et qualité de l'air/ préservation des ressources et économie circulaire / coopérations et accompagnement des acteurs



- 50 millions d'euros investis par l'EPT dans ces 13 actions entre 2022 et 2026
- La possibilité de revoir à la hausse ce montant lors de la révision à mi-parcours du Plan climat air énergie territorial et à l'issue des études en cours
- La mobilisation de subventions



PLAINE COMMUNE
S'ENGAGE
POUR LE CLIMAT

Merci de votre attention

Contacts

Plaine Commune

Amélie BOISSONNET

Chargée de mission climat énergie

Délégation générale à la transformation écologique
et à la résilience

amelie.boissonnet@plainecommune.fr

Ademe

Gérald LALEVEE

Coordination stratégie bas-carbone des collectivités

Pôle Trajectoires Bas Carbone

Direction Adaptation Aménagement et Trajectoires (DAAT)

gerald.lalevee@ademe.fr